

établissement public foncier local du dauphiné Le Forum 3 rue malakoff - 38000 GRENOBLE FICHE DE POSTE	EPFL	Référence :
	Fonction : Chargé(e) de missions foncières	
	Filière / Catégorie : Technique / Ingénieur	
<u>Affectation</u> : Etablissement public foncier local		
Création du poste	Mise à jour :	

Présentation de l'établissement :

Créé en octobre 2002, sous l'impulsion de la Communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole et du Conseil Général de l'Isère, cet établissement a pour mission d'acheter des biens fonciers et immobiliers (terrains nus, immeubles d'habitation ou d'activités économiques, friches urbaines notamment industrielles, espaces naturels.) d'en assurer la gestion pendant une durée contractuelle de portage et de procéder à leur rétrocession auprès des opérateurs immobiliers sur un périmètre couvrant la Métropole grenobloise, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, St Marcellin Vercors Isère Communauté, la Communauté de Communes de Bièvre Est et des communes isolées.

Son périmètre d'intervention peut encore s'étendre à d'autres territoires du sud Isère.

Ses domaines d'intervention concernent, en tant que Maître d'ouvrage, le portage de ces transactions, la gestion locative, la déconstruction/désamiantage de bâtiments et la dépollution de sites.

Etablissement public à caractère industriel et commercial, l'EPFL est soumis à la comptabilité publique ainsi qu'aux procédures de marchés publics.

Les personnels employés relèvent du statut privé mais peuvent, le cas échéant, relever de la fonction publique en situation de détachement.

1 Rôle

Le/la chargé(e) de missions foncières est chargé(e) :

- d'une part d'établir une relation privilégiée avec les collectivités (epci et communes) membres de l'epfl ; il aura un rôle de référent pour les élus de son secteur ;
- d'autre part d'assurer le pilotage des opérations à intervenir sur ce secteur : en amont par les études à mener en interne ou via des prestataires, en assurant la conduite des négociations avec les propriétaires privés visant la maîtrise foncière de leurs biens, essentiellement à l'amiable.
- étroitement lié à sa mission de négociation et de conduite d'opérations, le/la chargé(e) de missions foncières est le référent sur les questions d'analyse et de détermination des valeurs foncières sur les périmètres des projets d'aménagement urbain et rural, dans les secteurs relevant de son périmètre d'intervention et sur tout projet ou dossier pour lequel sa hiérarchie le sollicite.

Suivant les orientations stratégiques et priorités fixées par l'epfl, il est amené à collaborer avec l'ensemble des pôles de l'établissement : proto-aménagement, gestion patrimoniale, juridique et études.

Missions :

Les missions et responsabilités peuvent évoluer la liste suivante est détaillée mais non limitative

- Représentation de l'epfl, accompagnement et conseil des collectivités membres de son secteur d'intervention sur toutes les problématiques foncières ;
- Prises de contact, négociation et concrétisation d'accords fonciers au mieux de l'intérêt des projets notamment dans le cadre d'acquisitions amiables
- Pilotage d'études foncières préalables à tout projet d'aménagement
- Proposition de stratégies d'interventions foncières adaptée à chaque projet
- Evaluation des biens en vue de leur négociation par les méthodes de comparaison, bilan aménageur ou compte à rebours ...
- Etablissement et /ou suivi des procédures (expropriation, préemption)
- Préparation des actes d'acquisitions et de ventes en relation avec le pôle juridique
- Suivi des calendriers opérationnels pour les acquisitions foncières et reporting à la direction
- Accompagnement de la gestion des biens acquis (assurances, démolitions, entretien...)

➤ Relations

- internes : équipe epfl
- externes : élus, services intercommunaux et communaux, prestataires, propriétaires fonciers et immobiliers

2 Compétences requises

Connaissance des collectivités locales,

Connaissance des procédures d'urbanisme, d'aménagement, de planification, des montages opérationnels (Code urbanisme, Code Expropriation, Code Rural)

Maîtrise des règles de la commande publique,

Maîtrise des outils informatiques nécessaires au recueil et au traitement des données,

Pilotage, conduite de projet, animation de groupes,

Capacité à analyser le contexte, à repérer et à se positionner dans les jeux d'acteurs,

Intérêt fort pour la négociation

Capacités rédactionnelles.

Capacité à anticiper, à proposer, à planifier, à établir les priorités,
Capacité à animer et à organiser la concertation,
Capacité à gérer les conflits / médiation,
Capacité à travailler en équipe,

3 Profil du candidat

Statut : CDI

Formation : formation supérieure juridique exigée (Master 2 Droit Public/Droit Immobilier (urbanisme, aménagement...))

Expérience appréciée :

Expérience confirmée (5 ans) en matière foncière, négociations et montage d'opérations, si possible dans une structure publique ou semi-publique. Sont attendus en particulier un goût pour la négociation, notamment auprès des propriétaires de biens fonciers et immobiliers, une connaissance certaine des procédures juridiques et une bonne capacité au travail en équipe...
Une culture du projet urbain est indispensable.

4 Conditions matérielles

- Lieu de travail : Grenoble
- Temps de travail : 35 h
- rémunération : à négocier

Pour tout renseignement complémentaire :

Christophe BARDET – directeur adjoint / 04 76 59 56 56

CV et lettre de candidature à faire parvenir dans les meilleurs délais à :

M. le directeur de l'epfl du dauphiné

A l'attention de Christophe BARDET

Immeuble le Forum

3, rue Malakoff

38031 GRENOBLE Cedex

Ou par mail : christophe.bardet@epfl-dauphine.fr